

20 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 septembre 2002.](#)

BELAC

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant création du système BELAC d'accréditation des organismes de certification et d'inspection ainsi que des laboratoires d'essais (*).

Sur proposition de M. Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant création du système BELAC d'accréditation des organismes de certification et d'inspection ainsi que des laboratoires d'essais (*).

Ce projet vise la fusion d'arrêtés concernant l'organisation des activités d'accréditation BELTEST, BELCERT et BKO/OBE. Il a été rédigé afin de répondre aux objectifs suivants : - simplification administrative;- automatisation du traitement administratif par la fusion en un seul système appliquant des procédures uniques;- une rationalisation devant mener à un fonctionnement plus efficace qui doit permettre de faire face à la demande croissante d'accréditation (15 à 20% par an);- le suivi flexible de l'évolution de la normalisation internationale en termes d'accréditation et de certification.(*). pris en exécution de la loi-cadre du 20 juillet 1990 concernant l'accréditation et la certification

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe